

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 20 décembre 2010****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. EL HASSOUNI
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme JUBAN - Mme MILLE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme GARRET-RICHARD (pouvoir M. MARTIN) - Mme BLETTYERY (pouvoir Mme MARTIN) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - M. LOUIS (pouvoir Mme DURNERIN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. BORDAT (pouvoir Mme TROUWBORST) - M. HELIE (pouvoir M. BOURGUIGNAT)
Membres absents : M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme GAUTHIE

OBJET**DE LA DELIBERATION****Programme « Jeunesse-Europe-Dijon » - Développement de la mobilité internationale des jeunes**

M. GRANDGUILLAUME, au nom des commissions de la citoyenneté et de la démocratie locale, de la culture, de l'animation et de l'attractivité, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années, Dijon accentue ses efforts pour étendre son rayonnement international et développer une politique volontariste en matière de jeunesse. C'est dans cet esprit qu'a été mise en place en 2009 une démarche commune visant à favoriser l'ouverture internationale des jeunes.

Elle entend développer auprès de ce public une meilleure insertion sociale et professionnelle, promouvoir une citoyenneté active et favoriser le rayonnement de la ville. Elle se décline à travers différentes activités : échanges de bonnes pratiques, formations, soutien aux projets, etc. Ces dernières peuvent aujourd'hui bénéficier d'un cofinancement européen.

A cet égard, la Ville, accompagnée par le Centre Régional d'Information Jeunesse de Bourgogne (C.R.I.J.B.) et Léo Lagrange Centre Est, s'est engagée dans la mise en place d'un programme d'actions pluriannuel. Les trois entités sont épaulées par différents partenaires locaux œuvrant dans le domaine de la jeunesse. Au niveau européen, ce programme s'appuie sur les relations existantes avec les différentes villes partenaires européennes de Dijon (Cluj, Mayence, Opole, Pécs, Reggio Emilia, Skopje).

Sous réserve du cofinancement communautaire, différentes activités seraient prévues : la réalisation d'un séminaire technique en présence de l'ensemble des villes partenaires en mai 2011, le soutien financier apporté au festival « Kultur'mix » en 2011 et 2012, la mise en place d'un échange de jeunes entre Dijon et Reggio Emilia en 2012, l'accueil de trois volontaires européens à Dijon en 2011 et enfin la réalisation d'un séminaire de clôture du projet en mars 2013.

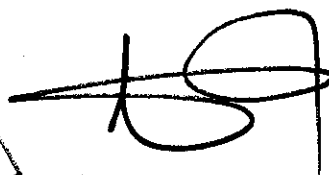
Le montant sollicité s'élèverait à 67 710 €. La contribution de la Ville contiendrait une part valorisée (temps de travail du personnel, locaux) et une part financière. Cette dernière serait calculée à moyens constants, les villes partenaires prenant en charge leurs frais de transport.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la citoyenneté et de la démocratie locale, de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - approuver les actions à conduire par la Ville pour le développement de la mobilité internationale des jeunes dans le cadre du programme « Jeunesse-Europe-Dijon » ;
- 2 - solliciter les subventions susceptibles d'être obtenues par la Ville, au taux maximum, auprès de l'Union Européenne et de tout autre financeur potentiel ;
- 3 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour la mise en œuvre de la démarche.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 27.12.2010

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

24 DEC. 2010

